

Christian HOMBERT

Commissaire Enquêteur

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Arrêté Préfectoral BCTE/2023-112 du 19/09/2023, portant autorisation d'une Enquête Publique préalable à l'autorisation sollicitée par la Société MULTISAC en vue de la régularisation d'une augmentation de son activité et de l'extension d'un bâtiment sur le territoire de la Commune de CHASPUZAC 43220

ENQUETE PUBLIQUE du 30 Octobre 2023 au 1^{er} Décembre 2023

AVIS ET CONCLUSIONS MOTIVEES

DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

L'enquête publique a porté sur la régularisation des installations classées de la société MULTISAC et sur un projet d'extension d'une zone de dépôt sur la zone artisanale La Combe, sur la commune de CHASPUZAC en HAUTE-LOIRE.

L'objectif visé, à travers cette régularisation, est de faire prendre en compte des modifications substantielles intervenues sur la chaîne de production, en l'augmentant, mais du même coup augmentant les émissions associées.

Le projet proposé a fait l'objet d'un dossier de régularisation conséquent, qui a fait émerger des mises au point avec les services consultés.

Son aspect environnemental devient acceptable à la suite de cette mise au point, mais aussi à l'issue des engagements pris dans la réponse adressée à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE).

Le nouveau procédé de traitement des émissions de composés organiques volatiles (COV), annoncés au taux de 98,5% de rendement, induira un meilleur traitement de ceux-ci.

En regard des avis émis par les services consultés, des réponses apportées par le Maître d'Ouvrage à ces derniers, du sérieux du dossier proposé à l'enquête publique :

Considérant la bonne prise en compte du cadre de vie et la mise en place d'un protocole de suivi,

Considérant le protocole de suivi proposé pour veiller à la qualité des sols et des eaux de surface,

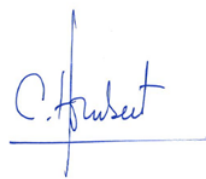
Considérant l'amélioration notoire du traitement des gaz émis par la fabrication avec un rendement annoncé de 98,5% de traitement de ceux-ci,

Considérant la mise en place d'un registre, à l'accueil de l'entreprise, pour recevoir d'éventuelles observations liées au bruit, associé à une campagne annuelle de mesure de bruit émis par l'usine,

Nous émettons un AVIS FAVORABLE au projet d'autorisation soumis à l'enquête publique.

Telles sont nos conclusions

Dressé le 23 Janvier 2024
Le Commissaire Enquêteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Hombert', is written over a horizontal blue line.

Christian HOMBERT